



Cadre réservé à la MAIRIE

Date de réception :

Référence :

Demande d'attribution COUPON JEUNES de 10 €
Associations sportives ou culturelles
Année 2026

ETAPE 1

Vérifier les conditions d'attribution

- Avoir entre 6 et 18 ans (joindre une pièce d'identité ou un livret de famille)
- Être domicilié à Nuillé le Jalais (joindre un justificatif de domicile)
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'un coupon jeune sur l'année 2025 (un seul coupon de 10€ par jeune et par année).

ETAPE 2

Renseignements concernant l'enfant inscrit en club ou association sportive

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : /...../.....

Téléphone des parents :

ETAPE 3

Renseignement concernant l'inscription au club ou à l'association

3

Lors de l'inscription pour la pratique d'une activité culturelle ou sportive, vous réglez la totalité de la licence ou adhésion et vous **faites compléter les éléments ci-dessous par le club ou l'association (tampon et signature obligatoires)**.

Nom du club
ou de l'association : Nom du responsable :

Adresse :
.....

Siret :

Cachet du club ou association :

Signature responsable :

ETAPE 4

Démarches auprès de la Mairie : retourner ce document dûment complété avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité du jeune ou livret de famille et un RIB.